

24^e Jamboree Scout Mondial 2019



Personnel de soutien
psychologique - PD

DESCRIPTION DU POSTE

IDENTIFIANT DU POSTE : XXX004	ORGANISATION : SERVICE DE SANTÉ MENTALE (FAISANT PARTIE DES SERVICES MÉDICAUX)
TITRE DU POSTE : EIS SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE	SUPÉRIEUR IMMÉDIAT : COMMISSAIRE / COORDONNATEUR DU CAMP DE BASE
<p>BUT</p> <ul style="list-style-type: none"> • SOUTENIR- Servir de source initiale d'attention, d'empathie et de soutien à l'égard des problèmes émotionnels exprimés par un participant pendant le jamboree. • ÉVALUER- Fournir une évaluation préliminaire de la nature des problèmes et de leur gravité potentielle. • RÉFÉRER- Lorsque la situation l'exige, orienter un participant vers les ressources disponibles (p. ex. le service de soutien psychologique) qui pourront mieux répondre à ses besoins immédiats. 	<p>DURÉE DU MANDAT :</p> <p style="text-align: center;">19 juillet au 3 août (la date du début comprend l'orientation EIS, la formation et la préparation de tout le personnel de santé mentale)</p>
<p>PRINCIPALES RESPONSABILITÉS ET ACTIVITÉS :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Procurer une source d'empathie et de compassion inconditionnelle aux participants dans le besoin • Assurer le dépistage préliminaire des problèmes médicaux et / ou de santé mentale potentiellement importants • Consulter et collaborer avec d'autres membres du service de santé mentale du JSM (par exemple, BCMHLO, SCC) • Agir en tant que modèle et faire la promotion de saines pratiques en matière de santé mentale • Documenter tous les contacts significatifs avec les <i>Politiques et procédures de LE</i>. 	<p>EXIGENCES PHYSIQUES ET MENTALES</p> <p>PHYSIQUE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable de marcher une distance de 5 à 8 km par jour de manière autonome • Être capable de rester debout, de marcher, de parler, d'écouter et de faire des mouvements répétitifs pendant au moins une heure sans interruption <p>MENTALES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être capable d'accomplir efficacement les tâches dans un environnement au rythme rapide et potentiellement stressant, et parfois sans dormir suffisamment. • Être capable d'alterner entre des tâches individuelles et collectives avec d'autres membres de l'équipe.
<p>RESPONSABILITÉS DE SURVEILLANCE</p> <ul style="list-style-type: none"> • AUCUNE – collabore avec les membres et / ou les partenaires de la base LE (p. ex., le mobile LE), le personnel SSC et BCMH (si nécessaire) 	

QUALIFICATIONS

<p>EXPÉRIENCE</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Être actuellement inscrit au mouvement scout auprès d'une organisation scoute nationale (OSN) 2. Une expérience dans les domaines sera considérée comme un atout : <ul style="list-style-type: none"> ○ Services conseils ○ Le clergé ○ Gestion de crise ○ Secteur de l'éducation (enseignant : niveau 2e ou supérieur) ○ Soins infirmiers (clinique, psychiatrie) ○ Psychologie (clinique) ○ Psychiatrie ○ Travail social (clinique) ○ Protection de la jeunesse 3. Les professionnels de la santé mentale sont particulièrement recherchés 	<p>COMPÉTENCES</p> <ul style="list-style-type: none"> • COMMUNICATION – s'exprime bien, capable d'adapter son niveau de langue. <u>La maîtrise de plusieurs langues</u> est un atout ! • CAPACITÉ D'ÉCOUTE – empathique, ouvert d'esprit, sans préjugé • ADAPTABILITÉ MENTALE – capable de s'adapter à différents niveaux et exigences émotionnels. • PROFESSIONNEL – faire preuve d'empathie ; capable de faire une référence justifiée en temps opportun (p. ex., BCMHLO) • OUVERTURE AUX AUTRES CULTURES – capable d'interagir respectueusement avec une clientèle diversifiée (p. ex. origine ethnique, sexe, culture, orientation sexuelle et croyances spirituelles)
<p>CERTIFICATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être actuellement inscrit dans le mouvement scout auprès d'une OSN • Être autorisé à occuper ce poste par le commissaire international ou le représentant de son OSN • Accepter l'<i>accord de confidentialité médicale</i> du JSM 	<p>QUALITÉS PERSONNELLES</p> <ul style="list-style-type: none"> • TRAIT DE CARACTÈRE – enjoué, sans préjugé, tolérant • VISION – positive et optimiste • PROFESSIONNEL – apparence et comportement professionnels • ORIENTATION – empathie et appréciation sincère et désir d'aider les participants dans les limites établies par son service.

ATTENTES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

<p>FORMATION REQUISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer de respecter le niveau de formation requise pour le poste tel qu'enregistré au sein du mouvement scout conformément à l'ONS • Compléter la formation sur la <i>protection de la jeunesse</i> (EIS des États-Unis uniquement) et la formation <i>À l'abri de la maltraitance</i> (toutes les EIS) dans les 12 mois précédant le 5 août 2019. • Participer de manière significative aux préparatifs préalables au jamboree (par exemple, au <i>recrutement des membres des EIS</i>)
<p>ATTENTES</p> <ul style="list-style-type: none"> • ATTITUDE : positif, empathique, tolérant, et raisonnable dans le jugement et dans l'action • CONSULTER : prendre des décisions raisonnablement saines en ce qui concerne les besoins des clients et, le cas échéant, demander des conseils en temps opportun aux autres membres de l'unité et / ou impliquer la direction de l'unité.

- PROFESSIONNALISME :
 - Adhérer aux principes de la *mission* de l'unité et respecter ses politiques et procédures, en particulier en ce qui concerne la documentation et la référence rapide des comportements à haut risque (p. ex., risque de préjudice à soi-même ou à autrui ; protection des enfants)
 - Participation active et opportune à l'évaluation de l'efficacité de la division (LE) et du département de santé mentale (dans son ensemble)
- COMPÉTENCE INTERCULTURELLE : appréciation et capacité à interagir respectueusement avec une clientèle très diversifiée.

TEMPS LIBRES

- Minimum de 24 heures. (en continu ou en portions) à déterminer en collaboration avec votre responsable principal, le coordonnateur du camp de base ou le responsable du département de la santé mentale.

FRAIS ET DÉPENSES

- Les frais et dépenses seront traités conformément à la politique de l'organisation scout nationale à laquelle l'individu est inscrit. L'ONS déterminera le niveau de remboursement des dépenses approuvées lequel ne fera pas nécessairement partie du budget de fonctionnement du JSM 2019.